



La formation  
continue  
universitaire

## Passer et réussir l'examen du barreau en Polynésie, c'est possible avec l'UPF !

Ce soir auront lieu à l'UPF les premières **épreuves d'entrée au Centre Régional de la Formation Professionnelle des Avocats de Paris (CRFPA)**. Elles débuteront à 20h30 jusqu'à 1h30 du matin (salle G3-3), en même temps que celles de métropole. Elles se poursuivront, aux mêmes horaires, mercredi et jeudi soir.

Par ce concours, l'UPF, grâce à une **convention avec l'université Paris 1 (Sorbonne)**, permet ainsi aux étudiants qui l'ont choisie de candidater directement au barreau de Paris, qui forme près de la moitié des avocats de France chaque année.

Pour accompagner encore mieux les postulants de Polynésie qui souhaitent **devenir avocats ou même juges, l'UPF souhaite ouvrir cette année un Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ)**, une première en Polynésie !

La constitution de l'IEJ dépendra du nombre d'inscrits.

**Les préinscriptions sont ouvertes dès maintenant, alors ne tardez pas !**

**Pour toute information et pour se préinscrire : 803.877  
ou directement sur [formation-continue@upf.pf](mailto:formation-continue@upf.pf)**



**> Contact :**

**Bertrand LACOUR** – Responsable de la communication de l'université de la Polynésie française

Tél : 803 888

[communication@upf.pf](mailto:communication@upf.pf)